

Veille des think-tanks

France

Complotisme en France

La Fondation Jean-Jaurès, l'Ifop et Conspiracy Watch ont organisé une [rencontre publique](#) portée sur le thème du complotisme dans l'opinion française, et ce alors que le phénomène semble de plus en plus perceptible. Les intervenants ont débattu des grands enseignements d'une [enquête réalisées par leurs organisations](#) fin 2018 :

- Les moins de 35 ans demeurent les plus perméables aux théories du complot : 28 % des 18-24 ans adhèrent à 5 théories ou plus, contre seulement 9 % des 65 ans et plus.
- Plus le niveau de diplôme est élevé, moins les théories du complot font recette : 27% d'adhésion à 5 théories ou plus pour un niveau « sans diplôme ou BEPC » contre 8% pour un niveau supérieur à bac +2.
- Si deux Français sur trois sont relativement hermétiques au complotisme, 21 % des personnes interrogées se déclarent cependant « d'accord » avec la moitié des énoncés complotistes qui leur ont été soumis.
- Concernant la confiance dans les institutions, l'armée, la police et l'école se détachent clairement des autres institutions testées avec plus de 70% de taux favorable. La justice et les médias sont eux frappés d'une crise de confiance réelle puisque 50 % des sondés déclarent ne pas avoir confiance en la justice (contre 46 % qui ont confiance en elle) et seulement 25 % dans les médias.

Comptes publics

La Cour des comptes publie son [rapport annuel](#) en trois tomes, qui expose une sélection d'observations suivies de recommandations et de mesures concrètes visant à améliorer l'utilisation des fonds publics et l'efficacité des services publics. Ils mettent en exergue des échecs (besoin de transformer la filière du sang ou de réformer l'agence nationale pour la formation professionnelle), mais également des progrès (trains intercités, situation fiscale de Radio France, urgences hospitalières) et des réussites (avoirs bancaires et contrats d'assurance-vie en déshérence, service militaire adapté). En toile de fond, la Cour semble préoccupée par la fragilité de la trajectoire budgétaire : [elle prédit](#) que la dette publique rapportée au PIB progresserait encore légèrement, contrairement à la tendance européenne, et que le déficit budgétaire dépassera les 3 points de PIB en 2019.

Climat et énergie

La Fondation pour l'innovation politique publie une [série de contributions](#) sur les enjeux énergétiques. Dans ses deux premières contributions (vers une civilisation électrique [volet 1](#) et [volet 2](#)), la Fondation révèle que nos sociétés ont montré, depuis au moins deux siècles, des ambitions en termes de niveau de vie et de style de vie entraînant une dépendance croissante à l'énergie, toutes sources confondues. Alors que le défi climatique doit être une priorité absolue, le [troisième rapport](#) indique qu'y répondre par une décroissance de la consommation d'énergie ne correspond ni à la marche économique, démographique, technologique et sociale du monde, ni à ce que les populations sont en mesure d'accepter compte tenu de leurs attentes légitimes de progrès. Pour la Fondation, un système de production et de distribution d'une énergie totalement décarbonée semble la seule solution pertinente – tel qu'indiqué dans sa [quatrième contribution](#). Ce changement devra découler d'une forte mobilisation Européenne, tant des institutions ou des états membres que des puissances industrielles et des citoyens, en faveur d'une réelle Union de l'énergie, comme l'illustre la [cinquième note](#) de la série.

Fiscalité des successions

La Fondation iFRAP consacre son dernier [mensuel](#) à la fiscalité des héritages. Enjeu clé du débat sur la détention du patrimoine et sujet souvent abordé par les « Gilets jaunes », la

refonte totale des successions ou encore l'idée de moduler les abattements et le barème afin d'alourdir la fiscalité ont été évoqués dans le débat public. Le rapport juge que la France se situe déjà parmi les pays appliquant les plus lourdes taxations sur les successions et donations et que la politique actuelle aurait un impact négatif sur la transmission de nos entreprises et nos emplois. Elle réalise aussi une critique des différents rapports allant dans le sens d'une refonte de la fiscalité des successions ou de son alourdissement publiés ces dernières années (France Stratégie, Conseil des Prélèvements Obligatoires, Terra Nova en particulier). En conclusion, la Fondation suggère d'alléger fortement la fiscalité des successions et de simplifier la transmission d'entreprise au sein des familles – sans pour autant détailler les modalités de financements ni aborder la question des inégalités.

Référendum

Terra Nova s'associe à de nombreux chercheurs et experts pour [explorer la piste du référendum d'initiative citoyenne \(RIC\)](#). Le think tank identifie d'abord les grandes faiblesses du RIC : affaiblissement des autorités démocratiquement élues, multiplication de consultations aux effets potentiellement incontrôlables et contradictoires, manque de délibération préparatoire au vote, forte exposition à toutes sortes de manœuvres démagogiques...

En réponse à ces critiques, le think tank présente les modalités d'un « RIC délibératif » qui permettrait de tirer les bénéfices du référendum tout en maîtrisant autant que possible les risques identifiés :

- Le processus référendaire commencerait par le dépôt d'une demande de collecte de signatures à une commission vérifiant la validité de la demande (contrôle de constitutionnalité et conventionalité).
- Si la demande est recevable, la collecte de signature s'engage avec un seuil de 2% du corps électoral pour proposer une loi, 4% pour en abroger, sous un délai de 6 mois.
- Ensuite, une assemblée de citoyens tirés au sort délibère publiquement sur l'impact et les conséquences du scrutin (auditions et étude d'impact qui seraient ensuite publiées pour informer les citoyens sur les enjeux du vote).
- Les conditions de validation du vote seraient enfin fixées à une double majorité (participation des inscrits et vote favorable).

Logement

Marc-Olivier Padiès et le groupe logement de Terra Nova s'intéressent dans leur [dernier rapport](#) à l'avenir du logement, en prenant comme perspective l'évolution probable de nos modes de vie : la redéfinition de la vie familiale, le vieillissement de la population, le changement du travail, le développement de la mobilité, ou encore l'apparition de l'économie du partage. Le think tank envisage plusieurs scénarios d'évolution :

- Une « concentration métropolitaine », qui voit s'étendre grandement les métropoles en raison du coût d'accès trop élevé au logement en centre ville, et cela au détriment des territoires.
- Une « saturation urbaine », qui voit se réduire l'attractivité des villes (prix, qualité de vie, pollution ...) et dont la conséquence serait un exode massif vers les campagnes (soutenu par les innovations technologiques permettant le travail délocalisé vers l'arrière pays).
- La « révolution du partage », qui contribuerait à décongestionner les villes par la mise en commun plus systématiques des mobilités et des espaces, grâce aux nouvelles technologies.
- Le « réseau des métropoles », prenant en compte la lutte contre les inégalités, les impératifs environnementaux et notre qualité de vie - seul scénario permettant, selon Terra Nova, d'imaginer un rapport équilibré au territoire.

Fracture territoriale

Le [Baromètre des Territoires](#) 2019, mené par Elabe et l'Institut Montaigne, analyse l'impact des évolutions, ces 20 dernières années, de la structure sociale et spatiale de notre pays - les

emplois s'étant de plus en plus concentrés dans le cœur des métropoles alors que l'habitat, lui, s'est davantage canalisé dans le périurbain. En interrogeant plus de 10 000 personnes, l'étude révèle quatre grands types de trajectoires sociales et territoriales, qui coexistent dans notre espace national. Un cinquième des Français sont affranchis des contraintes territoriales et sociales : ils ont les moyens socioculturels de surmonter les obstacles, de s'emparer des opportunités et de tirer parti des évolutions de notre société. La même proportion font le choix résolu d'un enracinement dans leur territoire - heureux de vivre là où ils ont choisi de vivre. 25% des français sont considérés comme assignés à leur territoire et subissent de plein fouet les inégalités sociales et territoriales. Ils sont bloqués géographiquement et socialement. Ils dessinent leur avenir et celui de leurs enfants avec pessimisme. Enfin, un tiers vit une forte tension entre leur aspiration à la mobilité sociale et territoriale et une difficulté à s'affranchir de leur situation socio-économique et des inégalités territoriales. L'institut Montaigne identifie l'aménagement, la qualité de la présence des services publics et la topographie socio-économique des territoires comme amortisseur ou amplificateur des fragilités individuelles. Ce faisant, ces derniers facilitent ou entravent les trajectoires individuelles, et modulent naturellement le regard que les Français portent sur la vitalité de l'endroit où ils vivent. En conclusion, le Baromètre des Territoires révèle que, sur le regard porté sur la société et l'évaluation de son propre parcours de vie, le pouvoir d'achat et le capital socioculturel des individus sont des déterminants beaucoup plus puissants que les caractéristiques territoriales précédemment mentionnées.

Europe

Asile et immigration

Jérôme Vignon [s'intéresse pour l'institut Jacques Delors](#) à la politique européenne de l'asile, des migrations et de la mobilité. Pour l'auteur, le défi migratoire s'annonce comme un thème incontournable de la campagne des élections européennes et de la prochaine législature, car elle met au grand jour des divisions et tensions à la fois entre États de l'Union et au sein des opinions européennes. Le rapport présente l'état des opinions en Europe, plus subtil qu'une opposition entre hostilité aux étrangers et hospitalité sans borne, et propose de revoir les bases inachevées mais existantes d'une politique européenne commune de l'immigration et de l'asile. A ce titre, l'institut formule cinq propositions :

1. Homogénéiser les conditions d'accès à l'asile dans l'Union européenne, sous l'impulsion opérationnelle du Bureau européen de l'asile,
2. Protéger les frontières extérieures de l'UE par une agence de type fédéral, intégrant les capacités nationales de surveillance.
3. Organiser une immigration légale de travail à l'échelle de l'Union. Une cible indicative quinquennale déclinée par grande catégorie de qualifications servirait à constituer des gisements de candidats éligibles à un visa de travail de courte durée pour une recherche d'emploi dans l'UE.
4. Co-construire le développement et les migrations avec les pays d'origine pour mettre en échec les filières de passeurs et recentrer la relation UE-Afrique sur le travail, la formation et la mobilité.
5. Renforcer l'intégration par un apprentissage mutuel des démarches nationales et l'adoption d'objectifs européens.

Campagne européenne

L'institut Jacques Delors publie [une note](#) explorant **11 thèmes et 4 clivages** qui devraient dominer la campagne européenne à venir, en s'appuyant sur une analyse politique de votes sur des textes structurants lors de la mandature actuelle. L'institut identifie deux groupes de thèmes principaux, que sont les sujets polémiques et passionnés (immigration, technocratie contre démocratie, élargissement ou renforcement, respect des règles économique...) et les questions d'avenir (comment financer la transition écologique, l'Europe qui protège, l'Europe sociale, la fiscalité européenne...).

Concernant les clivages, la note précise que l'opposition gauche / droite, si elle n'a pas un pouvoir explicatif aussi important que par le passé, demeure stratégique, surtout pour un éventuel groupement centriste prenant la place d'ALDE. D'autres clivages sont amenés à se développer, entre mondialistes et protectionnistes, entre partisans du renforcement du poids des institutions européennes et partisans de l'Europe minimale, et enfin entre européens progressistes et européens réactionnaires.

Fond européen stratégique

La Cour des Comptes Européenne (CCE) publie un [rapport spécial](#) sur le fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI). Ce dernier contribue à financer des investissements stratégiques dans des domaines clés, tels que les infrastructures, la recherche et l'innovation, l'éducation, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La CCE souligne plusieurs points positifs : l'EFSI a globalement financé des projets d'investissement qui n'auraient pas pu se concrétiser sans son aide, attiré des investissements publics et privés supplémentaires dans ces projets et a soutenu l'investissement dans de nombreux domaines d'intervention à travers l'UE. Son fonctionnement institutionnel et économique y est jugé comme stable, efficace et fiable. Cependant, la Cour constate toutefois qu'une partie des fonds était allée à des projets qui auraient pu faire appel à d'autres sources de financement (publiques ou privées) et que la plupart des investissements ont été concentrés dans quelques-uns des plus grands États membres de l'EU-15 - qui disposent de banques nationales de développement bien établies.

Evènements

Février :

22 février – [Social media for change](#)

Le think tank friends of europe, en coopération avec l'association « The Good Lobby », organise une conférence sur l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteur d'engagement civique et politique, en présence de Albert Alemanno, professeur de droit à HEC Paris et entrepreneur civique, et d'Alexander Makela, ancien responsable des politiques publiques à Facebook.

Mars :

15 mars – [Les métiers de demain](#)

France Stratégie et la région Auvergne-Rhône-Alpes organisent une conférence sur l'avenir de métiers dans des secteurs en pleine évolution (le bâtiment, la maintenance et la production industrielle, l'informatique, le commerce, les services aux personnes...). Face à un marché du travail qui devra s'adapter aux nombreux enjeux tels que les transitions numériques, technologiques, écologiques, environnementales, organisationnelles ou sociétales, de nombreux intervenants viendront témoigner et apporter des éléments d'éclairage sur ce que seront les métiers de demain.

18-24 mars – [Semaine de l'industrie](#)

Depuis 2011, la Semaine de l'Industrie contribue à changer le regard du public sur l'industrie en proposant des événements pédagogiques et de découverte, partout en France. Journées portes-ouvertes dans les entreprises, visites dans les centres de formation, job dating, forums métiers, conférences/débats, interventions en classe... Elle a pour objectif de fédérer les entreprises de toutes tailles autour des valeurs communes de l'industrie du futur : innovation, excellence, numérique, nouveaux modèles d'affaires et moyens de production, nouvelles compétences et nouvelles organisations du travail. Un large choix d'événements sera proposé via une carte interactive. fezaefz

20 mars – [Laïcité : faire vivre l'esprit de 1905 en 2019](#)

La République en Marche organise son premier grand débat d'idées consacré à la laïcité en présence de la secrétaire d'état Marlène Schiappa – sur inscription uniquement.

27 mars – [Quelle Europe sociale voulons-nous ?](#)

A l'approche des élections européennes, Confrontations Europe organise un séminaire sur le thème de l'Europe sociale, en présence de Pierre Gattaz, Président de BusinessEurope, ou sera notamment abordé l'avenir des partenaires sociaux, du dialogue social européen, des conditions de travail ou encore des droits sociaux.